



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE GESTION

## PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

### HONORAIRES TTC<sup>1</sup> A la charge du bailleur

<b>Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06 juillet 1989)</b> Locaux meublés Locaux commerciaux Locaux professionnels Autres locaux (résidence secondaire, garage...) Immeubles entiers	6 % HT sur les loyers, soit <b>7,20 % TTC sur les loyers</b>
Garantie du paiement des Loyers Impayés et détériorations immobilières VERSALIS de GALIAN (en sus des honoraires de gestion)	2,94 % TTC du quittancement
Garantie des Risques Locatifs AXELIS de GALIAN (Bulletin Individuel Adhésion)	BIA 3,00 % du quittancement
Frais administratif de gestion du contrat d'assurance AXELIS (en sus des honoraires de gestion)	0,60 % du quittancement
Assurance Multirisque Propriétaires MULTIRIS PRO De GALIAN (bulletin individuel d'adhésion)	BIA 70 € par lot et par an
Frais administratif de gestion du contrat d'assurance MULTIRIS PRO (en sus des honoraires de gestion)	12 € TTC par lot et par an
Prestations particulières (Rédaction de bail, état des lieux...)	Sur demande et devis Consultez notre catalogue détaillé
Locations saisonnières	5,00 % TTC sur loyer net propriétaire

## LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

### HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 06 juillet 1989, art 5)	Base : loyer annuel	Charges
Entremise et Négociation	2 %	Bailleur
Visite, constitution dossier locataire, rédaction bail <sup>1</sup>	3 % <b>3 %</b>	Bailleur <b>Locataire</b>
Etat des lieux location vide <sup>2</sup>	1 % <b>1 %</b>	Bailleur <b>Locataire</b>
Etat des lieux location meublée <sup>2</sup>	1,5 % 1,5 %	Bailleur Locataire

Locaux de droit commun	Base : loyer annuel	Charges
Entremise et Négociation	10 %	Locataire
Etat des lieux		
Rédaction du bail		

Locaux commerciaux et professionnels	Base : loyer annuel	Charges
Entremise et Négociation	20 %	Fixée contractuellement
Etat des lieux		
Rédaction du bail		

Location saisonnières		Charges
Honoraires de location	20 % du loyer net bailleur	Locataire
Frais de dossier	24 € par dossier	Locataire
Location lit bébé	20 € par semaine	Locataire
Taxe de séjour	Selon arrêté municipale	Locataire

#### TVA en vigueur de 20% incluse.

1 / Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire. (10€/m<sup>2</sup>)

2/ Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire. (3€/m<sup>2</sup>)

#### AF INFO IMMOBILIER

SAS au capital de 150 000 €  
 SIRET 334 281 151 00020  
 Code APE 6831Z  
 RCS FREJUS B33428115186B6  
 Carte professionnelle  
 N°CPI 8303 2016 000 007 925  
 Délivrée par la CCI du VAR  
 LE 25/05/2016  
**Gestion Immobilière**  
**Transaction sur immeubles**  
**et fonds de commerce**  
 Garantie par MMA C/O GALIAN  
 89 rue de la Boétie  
 75008 PARIS

HONORAIRES AU 01/09/2016

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

La remise d'une note est obligatoire.

